

# Sorl'Info

Bulletin municipal de Saint-Sorlin de Morestel  
Octobre 2020

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Voici l'automne.

Nos petits écoliers ont dépoussiéré leur cartable et retrouvé leurs copains ainsi que le sourire de leurs enseignantes... du moins le devinent-ils sous leur masque. Les familles reprennent le rythme habituel et la routine semble s'installer.

Sauf que... la voilà qui ressurgit : la Covid... - Covid, c'est peut-être bien désormais le premier mot que nos enfants sauront écrire...- Et revient son triste lot de slogans tel que : "quand on aime ses proches, on ne s'approche pas" qui pourraient bien constituer un sujet pour le bac de philo 2021. Et dans sa foulée, le monstre Covid enchaîne isolement, dépression, lassitude et sème la zizanie dans les familles.

Face à cet évènement inédit il faut être réactif. C'est ce qu'a fait Saint-Sorlin en fête avec la confection de masques pour nous tous lors du confinement. La municipalité les remercie vivement de cette initiative bienveillante.

Le budget des familles se trouve alourdi des achats de masques pour les jeunes à partir de 11 ans. Ceux-ci peuvent se présenter en mairie aux heures d'ouverture pour retirer un masque lavable chacun.

Par ailleurs, la municipalité est préoccupée par le sort de nos aînés. Une loi ne nous autorise pas à établir de liste d'habitants sans

leur consentement. Afin de pérenniser le lien établi avec nos aînés, il nous est nécessaire d'établir un listing des habitants de 70 ans et plus. Afin d'être en conformité avec la loi, vous recevrez très prochainement une fiche qu'il vous faudra remplir et nous retourner. Elle nous permettra, selon votre accord, de rentrer en contact avec vous, lors de crises sanitaires par exemple, mais aussi de vous faire profiter d'évènements réservés aux Saint-Sorlinoises et Saint-Sorlinois de plus de 70 ans. Nous espérons que vous répondrez tous. Si vous avez eu 70 ans en 2019 ou 2020, ou pour tout nouvel arrivant, quel que soit votre âge, merci de vous faire connaître en mairie.

Ne nous décourageons pas. Ensemble nous lutterons et gagnerons contre cette solitude que vous ne méritez pas. N'hésitez pas à solliciter notre équipe solidarité en appelant la mairie.

Saint-Sorlinement votre,

Nicole Genin

## ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE

Plusieurs délibérations ont été prises par les membres du conseil municipal :

- Le versement d'une subvention de 990 euros au Sou des Ecoles, soit 22 euros par enfants scolarisés à St Sorlin,
- l'affectation de 300 euros pour participation au « plan bibliothèque » de l'école de Saint-Sorlin,
- la mise à disposition des livres mis au rebus provenant de la bibliothèque communale de Saint-Sorlin, en partie pour les écoles de Saint-Sorlin et Vasselin, et pour la boîte à livres de la cabine téléphonique sur la place de la mairie. Une seconde boîte à livres est à l'étude pour le hameau de la Frette.
- La mise à disposition des salles de l'ancienne école pour les associations du village

Puis sont abordés les questions diverses :

- Réduction de la durée de l'éclairage public d'une heure par nuit : Extinction proposée à 23 h.
- L'état des finances est sain, mais demande de la vigilance
- Un dossier est lancé au niveau de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné pour la mise en place de l'obligation du Règlement Général de Protection des Données

## VIE DU VILLAGE

### Rentrée scolaire :

La rentrée des élèves de maternelle et primaires a eu lieu le 1er septembre. Elle s'est bien déroulée, tenant compte cette année des consignes sanitaires liées à la Covid 19 suivant le protocole préparé par les enseignantes et l'équipe municipale fin août. Ce protocole est réactualisé dès que nécessaire.



	Saint-Sorlin de Morestel		Vasselin	
	Petits-Moyens	Grands-CP	CE1-CE2	CM1-CM2
Enseignante	Emiline Mariano	Céline Gaillard (Directrice)	Céline Pelloux (Directrice)	Élodie Pignato
ATSEM	Maureen Locatelli	Doriane Quattrociochi	-	-
Nombre d'élèves	21	24	27	20

## Fête de la nature

La municipalité remercie vivement la vingtaine d'habitants qui, malgré la météo maussade, a mis à profit son temps libre pour nettoyer les rues du village le samedi 10 octobre au matin. Il est tellement plus agréable de vivre dans un village propre que nous envisageons désormais de mener cette opération deux fois par an.

Un grand merci également à tous les participants de la journée du

dimanche 11 octobre.

Les organisateurs avaient tout prévu pour que, malgré le contexte de la COVID, l'essentiel du programme puisse se dérouler. De nombreux visiteurs ont apprécié la visite guidée de l'Espace Naturel Sensible de Valencey. Les enfants ont été ravis de montrer à leur famille l'exposition photo

résumant leurs créations « Land Art » (Tableau

d'art avec des objets ramassés dans la nature par les enfants).

Chacun a pu s'exercer « version nature » avec l'aide de la directrice de l'école de Saint-Sorlin. De même les abeilles n'auront désormais plus de secret pour les visiteurs après les explications de René Waré de l'association JIP (Jachère Insectes Pollinisateurs).

## La fibre : Elle est passée par ici, elle passera par là !

Vous trépignez contre les temps de réponse de votre ordinateur, contre le téléchargement d'images qui dure, la recherche web qui s'éternise. Vous râlez contre la connexion aléatoire de votre ordinateur au réseau Internet... Patience, c'est bientôt du passé : la Fibre arrive !!!!





En effet, suite au Plan Fibre initié par le Département, le déploiement est en cours. Les Nœuds de Raccordement Optique (NRO) de l'Isère ont été définis par le Département. A chaque NRO sont connectés des zones de Points de Mutualisation (PM). Chacun comporte environ 500 prises. Nous avons rencontré récemment la société ERT chargée de l'étude et du déploiement. Nous leur avons fourni le plan d'adressage de toutes les maisons - y compris à venir - de St Sorlin.

La situation de Saint Sorlin est particulière puisque notre commune sera raccordée à deux NRO différents : le bas de St Sorlin sur celui de Morestel et le haut de St Sorlin sur celui de La Chapelle de la Tour.

Les boîtiers de PM installés, ce sera alors aux Opérateurs (SFR, Orange, Bouygues, etc) d'effectuer les connexions depuis ces boîtiers jusqu'à votre logement, en aérien généralement, via les poteaux existants. Chaque habitant restera libre du choix de son opérateur. Les études et travaux ont été terminés fin aout pour le NRO de Morestel. Ils le seront en fin d'année pour celui de La Chapelle. L'installation des PM va débuter. (Actuellement, la Fibre arrive à St Sorlin dans une chambre de tirage située vers le STOP du bas du village). Chaque PM contiendra environ 10 % de sa capacité en fibre en réserve par rapport à celles nécessaires.



La livraison aux clients (nous !) est prévue pour fin 2021. Il se peut toutefois qu'un des deux NRO soit raccordée avant l'autre mais aucune date précise n'est annoncée pour l'instant.

## Ordures ménagères

Passés les jours de grosses chaleurs, le rythme de l'année reprend et les collectes des ordures ménagères se feront **les mercredis des semaines paires**. Il est conseillé de sortir les poubelles dès le mardi soir, la collecte ayant souvent lieu tôt le matin. Pour mémoire, la diminution de la fréquence hivernale de ramassage avait été actée dans le but de freiner l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères sur notre feuille d'imposition.

## Recyclage des bouchons en plastique

Une boîte de récupération des bouchons en plastique au profit de l'association Handi'Chiens (reconnue d'utilité publique française) a été installée en mairie. Cette association éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance pour enfants et adultes en situation de fragilité.

## Horaires de la mairie :

Exceptionnellement le secrétariat sera fermé les vendredi 23 et 30 octobre.

## ÉCHO DES COMMISSIONS

---

### Commission sécurité routière

Il y a 7 arrêts de bus pour le collège et le lycée et 3 arrêts de bus desservant le Regroupement Pédagogique Intercommunal St Sorlin/Vasselin. Après étude des dessertes de bus, le réaménagement de deux abribus apparaît prioritaire, pour la sécurité des enfants.

La municipalité fait en sorte que tous les



panneaux de signalisation ne soient pas occultés par la végétation.

Des mesures vont être prises pour réduire la vitesse sur les routes départementales traversant le village.

Nous avons abordé le problème des excès de vitesse sur les axes routiers du village lors de notre rencontre avec le lieutenant de la brigade de gendarmerie de Morestel. Des contrôles sont programmés.

Une suggestion : en liaison avec la commission jeunesse, des panneaux de sensibilisation à la vigilance au volant pourraient être créés.

## Commission Communication

Le site de la commune est mis à jour régulièrement avec des informations pratiques allant des dates du passage du ramassage des ordures aux dernières mesures préfectorales nous concernant. Un site à votre service !

## VIVRE ENSEMBLE

---

### Haies en limite de propriété

Nous remercions les habitants qui ont pris le temps de tailler les haies longeant leur propriété afin de dégager les chemins. Certaines restent encore à élaguer... Et des plaintes de conflits de voisinage ont été déposées concernant des haies mitoyennes. C'est à chacun de faire son possible afin que la vie de voisinage soit conviviale et non source de conflit. A vos sécateurs !

### La Chasse

Rien que ce terme -chasse- est très clivant : on est pour ou on est contre. Mais peu de gens savent exactement de quoi il s'agit.

La chasse a été un acquis de la Révolution française, jusqu'alors réservé à la noblesse. La Chasse est l'activité dite « sportive » la plus règlementée de

France. La chasse autorisée aux personnes correspond à une délégation de service public dans le cadre de la régulation de la faune, et le « permis de chasser » est une taxe.

Les chasseurs ont souvent dans l'imagination populaire une très mauvaise image : violents, sanguinaires, alcooliques, en bref : infréquentables ! Pourtant, l'acte de chasse pour les amateurs n'est que la cerise sur le gâteau d'une activité qui s'exerce tout au long de l'année et pas seulement en période de chasse !

La Fédération de chasse (une par département) est en liaison constante avec les territoires et ses membres, pour une gestion rigoureuse des populations de gibier et l'aménagement des biotopes. Les chasseurs, tout au long de l'année, sur chaque commune, contribuent à l'aménagement bénévole de leur territoire par l'entretien des chemins, des agrainoirs, créent des passages sur les canaux, ouvrent des sentiers. La Fédération subventionne les particuliers (chasseurs ou non), par exemple pour la plantation de haies, ainsi que les agriculteurs pour la fourniture de semences dites de culture intermédiaire afin de ne pas laisser le sol nu entre deux récoltes. Les dégâts occasionnés par le grand gibier sur les cultures sont indemnisés exclusivement par les chasseurs. Les lois évoluent aussi à la demande des chasseurs pour un plus grand respect de la nature (parcelles non cultivées en bord de cours d'eau, interdiction de certains traitements phytosanitaires, maintien des haies, ...)

En fonction de l'abondance du gibier, des plans de chasse sont promulgués par les Préfectures sur proposition des Fédérations (principalement pour le petit gibier de montagne, le lièvre, le grand gibier (cerfs, chevreuils) : dates d'ouverture, fermetures, quotas). Il n'y a pas de limitation de tir pour le sanglier, espèce invasive.



## Comment se passe la chasse à Saint-Sorlin ?

La chasse à Saint-Sorlin se pratique sous le régime des ACCA (Associations Communales de Chasse Agréées instituées par la loi dite Verdeille). Ce statut autorise la chasse sur l'ensemble des terres mises à la disposition de l'ACCA lors de sa création sauf sur le territoire mis en réserve de faune sauvage. Il y a 10 000 ACCA en France, réparties sur autant de communes ; en Isère, il y a 527 ACCA pour 533 communes.

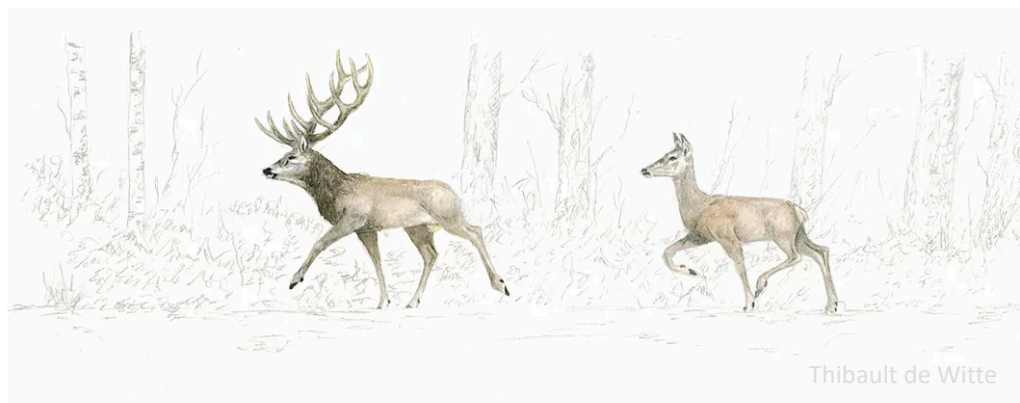
Les ACCA répondent au motif d'intérêt général, leurs missions étant « *d'assurer une bonne organisation technique de la chasse. Elles favorisent sur leur territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique de leurs membres, la régulation des animaux nuisibles et veillent au respect des plans de chasse ... elles ont également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage ...* » (Article L 422-2 du code de l'environnement).

Lors de la création de l'ACCA l'ensemble des propriétaires fonciers de Saint Sorlin a apporté ses terres à l'association : il n'y a donc pas de chasses dites privées sur la commune.

Depuis 3 ans maintenant, une Association Intercommunale de Chasse a été créée entre Saint Sorlin et Vasselin. Le président de l'AICA est Jonathan PATRICOT. Cela permet aux chasseurs des 2 communes d'avoir un unique territoire et d'organiser ensemble les chasses collectives.

La police de la chasse est assurée par deux gardes particuliers assermentés. Leur fonction est de surveiller le territoire, prévenir le braconnage, gérer la population d'animaux nuisibles grâce au tir ou au piégeage, et ils ont le droit de verbaliser les personnes dont le comportement est contraire à la réglementation. Il est à noter ici que le constat de divagation de chiens peut conduire les propriétaires de ces animaux à être verbalisés. Les gardes sont aussi à contacter en cas de découverte de grand gibier mort.

La chasse est ouverte sur le territoire de la commune aux dates autorisées par arrêté préfectoral. L'ouverture dite « générale » en 2020 est le 13 septembre et la fermeture le 28 février 2021 au soir. La chasse en battue



des animaux soumis au plan de chasse est possible jusqu'au 28 février. La chasse est ouverte à partir de 8h00 le matin et fermée de 12h à 14h00 sauf lors de battues.

À Saint-Sorlin, la chasse est ouverte uniquement le dimanche jusqu'à fin septembre puis tous les jours de la semaine sauf les mardi et vendredi jusqu'au 3 janvier. Les week-end de janvier restent ouverts pour la chasse au gibier de passage, dont la bécasse. Seuls les samedi et dimanche autorisent l'emploi de chiens de chasse. Les lundis, mercredis et jeudis la chasse est limitée au prélèvement d'oiseaux de passage. La chasse au gibier soumis au plan de chasse est autorisée les samedis de septembre.

La réserve de chasse est constituée par tout le territoire délimité d'une part par les limites de communes de Vezeronce-Curtin (au Suppey) et d'autre part par la route de Vezeronce (cimetière) à Dolomieu. Toute forme de chasse y est interdite sauf pour des cas particuliers.

Une fois par an, début juillet, les chasseurs organisent une journée de « Corvée de Chasse » au cours de laquelle des travaux d'aménagement sont réalisés : pose de passerelles sur les canaux, débroussaillage, nettoyage de chemins, mise en place d'agrains et points d'eau etc.

Le règlement complet de l'ACCA ou ses statuts peuvent être obtenus sur simple demande auprès des membres de l'ACCA ou consultables en mairie. Afin de rejoindre l'ACCA ou en cas de problème, vous pouvez contacter M. Jonathan PATRICOT au 04 74 80 15 95 / 06 82 14 73 92 ou bien la Mairie.

À Saint-Sorlin, en association avec Vasselin, 28 chasseurs pratiquent cette activité. L'équipe s'entend bien et il n'y a aucun souci entre les membres et les pratiquants d'autres activités de partage de la nature (randonneurs, cyclistes, ...).

Le local de chasse, situé à Vasselin, vous est ouvert pour vous accueillir et y rencontrer les membres de l'association. Venez participer avec nous à une sortie de chasse afin de conforter votre opinion !

### Carte d'identité nationale

Pour faire ou refaire une carte nationale d'identité, il faut désormais se rendre à Morestel. Une grande part du dossier de demande se constitue par internet puis il faut prendre rendez-vous afin de déposer son dossier. Tout est expliqué sur <https://www.morestel.fr/carte-didentite/> ou en appelant le 04 74 80 09 77.

### Aide à la relance économique des métiers du tourisme des Balcons du Dauphiné

Vous pouvez encore vous procurer les « chèques été » dans les bureaux d'information touristique. C'est l'occasion de découvrir et profiter de notre région pendant le mois d'octobre et les vacances de Toussaint !



### ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'ADMR recherche des bénévoles dans chaque commune d'intervention afin d'assurer la pérennité de l'association, des emplois qu'elle génère et la continuité des services auprès de nos administrés.



Vous avez le goût de l'entraide ? Le sens de l'accueil ?

Des qualités d'organisation et d'animation ? L'équipe de l'ADMR vous attend.

Contact : 04 74 90 78 45 ou accueil au 61, rue des Vieux Métiers à Vézeronce-Curtin.

### Club Diamant

Du fait des restrictions sanitaires, les rendez-vous des 3èmes mercredis de chaque mois du CLUB DIAMANT n'auront pas lieu jusqu'à ce que la situation s'améliore, ce que toutes et tous attendons avec impatience.

### Faites-vous connaître !

Chaque habitant responsable d'une association, même petite, peut venir la présenter au village dans cette rubrique. Cela sera relayé sur le site internet de la commune. Préparez quelques lignes pour nous dire qui vous êtes et l'objectif de votre association.

### Pour joindre la mairie :

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

[secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)

[www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

**Accueil** (nouveaux horaires)

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h